

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 19 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf février à 18 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Étaient présents : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND – M. Bernard AUGIER – Mme Magali GARRIC – M. Jean-Pierre BALDIT – Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – M. Laurent BALTRONS – Mme Laurianne VINCENT – MM. Laurent ALEXANDRE – Didier KAZMA – Mme Laurence ZARATE – M. Maxime GAILLAC – Mmes Séverine MAZARS – M. Bruno BAYOL – Mme Marine FARBOS – M. Faridi ABOUBACARI – Mme Nicole JANNOT – M. François DERBOIS.

Procuration : Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,

Absents : MM. Michel BAERT – Maurice COUDERC - Mme Marie-Emilie BOTELLA – M. Lionel AULANIER – Mme Maryline SALVAN – M. Abdillah BACAR.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Création des postes d'Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.2,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,
Accusé de réception en préfecture
012-211200134-20240219-20240219_03-DE
Reçu le 20/02/2024

DECIDE la création de 8 postes d'Adjoints au Maire.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **20 février 2024**.

Publiée ou Notifiée le **20 février 2024**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

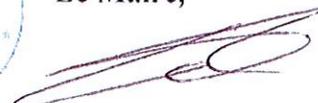
La Secrétaire,


Michèle JOSEPH-EDMOND



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Christine TEULIER